

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****2020-93****SEANCE DU 22 JUIN 2020**

FB/LN/CJ n°2020/02

Objet de la délibération :

**OBJET****ELECTION DES DELEGUES  
AUPRES DU SYNDICAT  
ENERGIE EURE ET LOIR****NOMBRE DE CONSEILLERS**En exercice : **29**Présents : **28**Pouvoir : **01**Votants : **29**Date de la convocation :  
2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, DOKOUROFF Sonia, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusée : ROUZET Sylvie, pouvoir à BONVIN Béatrice

Secrétaire de séance : PONÇON Anne

Le Conseil Municipal,

**VU** l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la note d'information d'ENERGIE EURE-ET-LOIR indiquant la clef de répartition du nombre de délégués,**CONSIDERANT** que, suite au renouvellement général des Conseils municipaux, il convient de procéder à l'élection des délégués de la commune d'Epernon au sein du syndicat ENERGIE EURE-ET-LOIR,**CONSIDERANT** qu'il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Sont candidats :

Représentant titulaire :

Monsieur Emmanuel SAUTEUR

Représentant suppléant :

Monsieur Denis DURAND

Le Conseil municipal procède à l'élection, au scrutin secret.

Monsieur Emmanuel SAUTEUR et Monsieur Denis DURAND, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués pour représenter la commune de d'EPERNON au sein du syndicat ENERGIE EURE-ET-LOIR

Un délégué titulaire :

Monsieur Emmanuel SAUTEUR

Un délégué suppléant :

Monsieur Denis DURAND

La présente délibération sera transmise au Président du Syndicat ENERGIE EURE-ET-LOIR.

Fait et Délibéré à Epernon, le 22 juin 2020

Le Maire,

F. BELHOMME 

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200622-D2020\_06\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2020

Notification : 24/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.